

DENIS HERLIN

LABORATOIRE IReMus (UMR 8223)

Section 38 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Directeur de recherche à l'IReMus, je suis entré au CNRS en 1993. Depuis ma thèse sur les *Nocturnes* de Debussy, je me suis intéressé tout particulièrement aux sources musicales et à leurs usages (fonds musicaux, histoire des collections musicales, éditions critiques). À ce titre, je suis l'auteur de plusieurs catalogues de fonds musicaux, co-auteur du *Catalogue thématique des œuvres de Jean-Philippe Rameau* (3 vol.), et plus récemment d'un livre collectif intitulé *Aux origines des collections musicales de la Bibliothèque nationale de France (1680-1815)* (2021). J'ai également publié une vingtaine d'éditions critiques allant de la musique de clavecin (Couperin) aux mélodies de Debussy, en passant par deux opéras de Rameau. Rédacteur en chef des *Œuvres complètes de Debussy* (26 vol. parus sur 40), j'ai publié en 2005 l'édition de la correspondance générale du compositeur et en 2021 un livre *Debussy. Portraits et Études*. Président de la Société française de musicologie de 2009 à 2011, j'ai été aussi titulaire de 2017 à 2023 de l'International Chair in Musicology au Royal Northern College of Music (Manchester). Si la musicologie est au cœur de mes recherches, mon parcours universitaire m'a conduit à m'intéresser aux humanités (langues anciennes, histoire et littérature). Ayant siégé récemment à l'Institut universitaire de France, j'ai pu apprécier le travail pluridisciplinaire avec d'autres collègues dans le domaine des sciences humaines. Ma candidature à cette nouvelle section répond au besoin d'œuvrer collectivement à la défense d'une recherche publique forte.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 38 s'engagent POUR :

UN RÔLE RENFORCÉ DU COMITÉ NATIONAL

Renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections.

DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES

Revendiquer le financement par dotations annuelles des programmes de recherche des laboratoires permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche.

DES RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

Exiger des rémunérations et des déroulements de carrières pour tous les personnels de la recherche publique au niveau de ceux des corps comparables de la fonction publique dès 2027.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Lutter contre les biais de genre sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées.

L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Demander un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens, avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires.

LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Promouvoir la réflexion collective pour améliorer et favoriser les pratiques de recherche contribuant à cette transition ; soutenir la recherche et les actions des scientifiques sur cette transition en luttant contre l'emballement climatique, l'érosion de la biodiversité... pour garantir un futur viable.

DE RÉELLES AVANCÉES POUR LE HANDICAP

Prendre en compte les effets des handicaps dans les recrutements, évaluations, promotions, concours et primes ; accéder à l'équité en compensant perte de temps et retards de carrière par des processus sélectifs spécifiques, accessibles, transparents et légitimes grâce à l'évaluation par les pairs.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 38

FRANCESCA P. BARONE, ORIENT & MÉDITERRANÉE
SARGA MOUSSA, THALIM

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.



Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

